

Spie batignolles malet
Agence de Narbonne
Z.I. de la Plaine - Rue du Veyret
11100 MONTREDON DES CORBIÈRES
Téléphone 04 68 41 05 57
narbonne.malet@spiebatignolles.fr

R.C.S. NARBONNE 94 B 197
Siret 302 698 873 00510 - APE 4211 Z

spie batignolles

/malet



HECTARE SA
75 ZI LES PORTES
DOMITIENNES - R.N. 113
CS30020
34741 VENDARGUES CEDEX

N/Réf : LP/SD/937038-935259
V/Réf : SUIVANT DEVIS 2211D240 VALIDE PAR VOS SOINS
Objet : LOTISSEMENT DU CHEMIN DES VIGNES - A
PORT LA NOUVELLE
TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

FACTURE

N° TVA Int. FR24351338660

Date	Client	Chantier	N° Facture	Cadre	N° Cde / Eng :
30/09/2022	754559	937038	726/2200318		Service :

N° de prix	NATURE DES TRAVAUX	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant Partiel	Montant Total
1	Travaux supplémentaires de raccordement du réseau AEP de la TRANCHE 5 sur le réseau de la TRANCHE 1 suite modification de projet entre les 2 tranches, comprenant le rabattement de nappe, et tranchée profonde sous la chaussée drainante de la tranche 1.	1.00	FT	4 000.00	4 000.00	
	CUMUL TRAVAUX					4 000.00
	TVA 20 %					800.00
	MONTANT T.T.C.					4 800.00

Valeur en votre règlement par Virement au 29 novembre 2022

Iban
FR76 3000 3003 3400 0251 5151 977
Bic
SOGEFRPP
DOMICILIATION : SOCIETE GENERALE

TVA ACQUITTEE SUR LES ENCAISSEMENTS

MODALITES DE PAIEMENT :

Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé
Intérêts moratoires : Taux BCE + 10 points (article L.441-10 du code de commerce) et indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € par facture payée hors délai, hors TVA. Le paiement partiel s'impute d'abord sur les intérêts (article 1343-1 du code civil)

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter expressément les termes et conditions imprimés sur les deux faces du présent document.

RAPPEL DES MODALITES DE PAIEMENT : Sauf mention contraire ci-dessus, le paiement doit intervenir sous 30 jours à compter de la date d'émission de la facturation (facture ou situation). A défaut de paiement à l'échéance, et comme prévu à l'article L.441-10 du code de commerce, le Client devra payer en sus, de plein droit et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, une pénalité de retard calculée au taux d'intérêt appliqué de la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points, et une indemnité forfaitaire de recouvrement fixée, sauf indemnité complémentaire dûment justifiée, à 40 € (décret du 2 octobre 2012).

Le défaut de paiement entraîne également l'interruption de toute Prestation en cours en ce compris toute livraison, mais aussi l'exigibilité immédiate de toute somme à notre Société. Si le retard de paiement excède 30 jours, notre Société peut résilier le contrat, et sera indemnisée de tous les préjudices résultant de cette résolution. CGV/2020

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Notre Société conserve la propriété des Prestations objet du présent document jusqu'à leur paiement intégral.

INTÉGRALITÉ DES CONDITIONS COMMERCIALES AU VERSO

Spie batignolles malet / Une société du groupe Spie batignolles
Siège social : 30, avenue de Larrieu - 31081 TOULOUSE CEDEX 1 - Téléphone 05 61 31 70 00
S.A. au capital de 2 632 000 € - R.C.S. TOULOUSE 302 698 873 - Siret 302 698 873 00015 - APE 4211 Z - NIF FR 91 302 698 873